

# LE POLITIQUE,

## JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

### ALLEMAGNE. — FRANCFORT, LE 10 SEPTEMBRE.

Dans sa sollicitude paternelle S. M. le roi de Prusse a fait remettre aux autorités 5000 thalers pour secourir les pauvres qui ont perdu quelque membre utile de leur famille par le choléra.

— Du 3 au 4 septembre il y a eu à Berlin 96 nouveaux cas de choléra; 37 décès.

— On écrit de Rome, le 31 août :

Les derniers bulletins officiels dénotent une augmentation toujours croissante du choléra; des personnes bien instruites assurent que le nombre des décès était beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait publié; on évalue de 3 à 4,000 le nombre des décès. Quoique les personnes de la haute classe se tiennent absolument enfermées chez elles, sans communiquer avec qui que ce soit de l'extérieur, le choléra ne les épargne pas et le peuple s'en réjouit, parce qu'il est fort mécontent que le pape et les cardinaux renoncent ainsi à toute fréquentation avec le public. Dans les derniers temps plusieurs personnes ont été arrêtées, sans que l'on sache pourquoi.

— On écrit des frontières d'Italie, 28 août :

Nous lisons dans une lettre de Naples que plusieurs exaltés avaient formé le projet d'attenter à la vie du roi; au moins les précautions prises récemment ont justifié cette assertion; cependant le roi continue à se montrer au peuple de la ville et des campagnes, et partout il est salué par des cris d'enthousiasme. Il en est de même de la jeune reine.

La cour de Turin attend de jour en jour la nouvelle de l'abdication de la reine régente d'Espagne; elle n'attend que cet acte décisif pour reconnaître don Carlos.

(Gaz. d'Augsbourg.)

— La maison Firmin de Tastet et comp., de Londres, a fait insérer dans la *Gazette Universelle d'Augsbourg* une annonce pompeuse pour engager les détenteurs de bons des cortès à s'intéresser dans l'emprunt de Charles V.

— Sous le rapport commercial les nouvelles de l'Italie sont très décourageantes. Presque tous les chemins d'importation, vers le centre et le midi de l'Italie, sont fermés à l'industrie étrangère surtout pour celle de l'Allemagne et de la Belgique et les paiements arriérés ne peuvent se faire. On attend avec crainte la fin de la crise actuelle.

(Gaz. Univ.)

### ANGLETERRE. — LONDRES, LE 11 SEPTEMBRE.

Un fou amoureux de la reine d'Angleterre a comparu devant la police pour avoir à rendre compte de sa persistance à vouloir être admis auprès de sa souveraine. C'est un jeune commis de la douane, Edouard Butter, qui parle fort sensément et se défend très-bien de toutes les extravagances que lui prêtent les procès-verbaux. On l'accuse de s'être blotti dans un salon du palais de Buckingham, et d'avoir refusé de se retirer, alléguant que la reine l'avait invité à dîner. Une autre fois il a été près d'aborder la reine, les gardes s'avancèrent, et alors il se jeta tout habillé dans un canal qu'il traversa à la nage. Enfin il se promène en phaéton avec des petits drapeaux, ou il s'affuble d'énormes moustaches et parcourt les rues monté sur un poney ridicule de petiteesse.

A chaque question, l'accusé se trouve une raison, sinon satisfaisante, du moins à peu près plausible; il est acquitté sous la condition qu'il quittera la ville, ce qu'il promet sans trop se faire prier. On affirme que ce jeune homme n'est point fou, mais il pousse l'originalité, si commune chez ses compatriotes, au-delà de toutes les bornes.

### FEUILLETON.

#### MASSACRE

DES

MAGISTRATS DE LOUVAIN EN 1379.

Il paraît que ce fut vers le milieu du onzième siècle, sous Lambert II, que Louvain reçut sa première charte de commune, mais ce n'est réellement que de l'an 1211 que datent ses premières franchises. Cette ville n'était guère puissante alors cinquante ans auparavant on l'avait entourée de murs, et quelques tisserands en laine étaient venus s'y établir; mais le peuple grandit vite à l'air de la liberté! Au XIV<sup>e</sup> siècle, Louvain renfermait dans ses murs quatre mille métiers de drapiers et une population de cent vingt mille ouvriers (1).

À côté des hommes devenus libres et riches par l'industrie et le commerce, il y avait les nobles, maîtres encore de la plupart des emplois, et s'obstinant à vouloir rapiécer les lambeaux d'un vieux pouvoir déjà tout mutilé par les mains calleuses de la bourgeoisie. La lutte s'offrait la même partout sur le sol belge; partout il y avait guerre ouverte entre le peuple et les familles patriciennes; la chevalerie française tombait mourante dans les champs de Courtrai, abattue sous les haches et les lourds maillets des bouchers de Gand; à Liège on brûlait les nobles dans les églises et la *Mal Saint-Martin* laissait les métiers seuls maîtres sur la place publique; Bruxelles, Malines, Anvers, Louvain voyaient chaque jour des luttes semblables dans leur enceinte, luttés affreuses, mais qui gravaient profondément dans le cœur de l'homme le grand principe de l'égalité de tous devant la loi.

Louvain, surtout, fut plus d'une fois, au XIV<sup>e</sup> siècle, le théâtre de grandes commotions populaires. De temps immémorial on comptait dans cette ville sept familles patriciennes; chacune d'elles formait une

— Le roi des Belges a passé en revue, il y a deux jours, dans le grand carré du château de Windsor, le régiment des gardes-du-corps commandé par le colonel Cavendish, et le bataillon de gardes-grenadiers, dont le colonel Joddrell est le chef. La reine Victoire et la reine des Belges assistaient à cette revue.

— Nous avons des nouvelles de la Havane jusqu'au 28 juillet. La fièvre jaune y régnait toujours. Le consul du Mexique à Cuba y était arrivé; mais le général Tacon n'avait pas voulu le reconnaître en cette qualité; il attendait des ordres de la métropole. Le bruit courait à la Havane qu'une conspiration venait d'être découverte et que plus de trente personnes avaient été arrêtées.

### FRANCE. — PARIS, LE 11 SEPTEMBRE.

On écrit du camp de Compiègne, le 9 septembre :

La revue d'hier a été magnifique; les troupes, réunissant un effectif de près de 18,000 hommes dont dix-huit escadrons de cavalerie, étaient rendues sur le plateau de Marigny avant midi. Le prince est arrivé à cheval, entouré de son état-major et de ses officiers d'ordonnance. Il a été reçu par les généraux Achard et Schramm, commandant les divisions d'infanterie, et le général Dejean, commandant la division de cavalerie. Les maréchaux-de-camp étaient restés chacun à la tête de leur brigade.

Mme. la duchesse d'Orléans, la grande duchesse de Mecklembourg et plusieurs dames de leur suite étaient venues voir cette belle revue. Parmi les curieux à cheval ou en voiture, on a remarqué M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique.

Après la revue, le prince a ordonné qu'une ration de vin serait donnée à chaque homme, et il a ajouté, sur sa cassette, 50 cent. à chaque sous-officier et soldat. Il y a eu grand dîner au château, et le soir grande réception; des officiers de tous les corps y assistaient.

— Le *Journal des Débats* annonce aujourd'hui d'une manière quasi-officielle que l'ordonnance de dissolution de la chambre paraîtra vers la fin de septembre, qu'il y aura une création de pairs, et que les élections générales auront lieu dans les premiers jours de novembre. Aussi toutes les incertitudes doivent à peu près cesser maintenant.

Le *Journal des Débats* après avoir rappelé que tous les partis politiques sont à l'œuvre en ce moment pour se procurer des chances dans les élections futures, engage le gouvernement à ne pas rester en arrière et à se garder d'une neutralité pleine de dangers. Mais ce qu'il demande ce n'est pas que le ministère protège ses amis particuliers dans leurs candidatures. Il voudrait que le gouvernement favorisât également toutes les nuances qui aspirent à grossir les rangs de l'ancienne majorité du 13 mars.

— Il y a toujours beaucoup de mouvement parmi les escadrons de la Méditerranée. Une lettre de Gènes, du 2 septembre, porte que le vaisseau de guerre anglais *Princesse Charlotte*, de 104 canons et 700 hommes de troupes, et le brick le *Rapide*, étaient arrivés la veille dans ce port, venant de Barcelonne. L'amiral Stopford, qui commande l'escadre anglaise dans la Méditerranée, était à bord de la *Princesse-Charlotte*. Un autre vaisseau, l'*Avant Garde*, qui fait partie de cette escadre, est allé dans le Levant.

— Les recettes du chemin de fer de Saint Germain, pour la première quinzaine de l'exploitation (du samedi 26 août au samedi 9 septembre), se sont élevées à 119,253 fr. 50 c., pour un transport de 97,199 personnes.

tribu, à laquelle appartenait un grand nombre d'autres familles, qui seules possédaient les emplois à l'exclusion des bourgeois. Cette administration subsista paisiblement jusques vers l'an 1300; quelques troubles éclatèrent, il est vrai; pendant le XIII<sup>e</sup> siècle; les factions des *Blancaert* et des *Colvere* firent plus d'une fois ruisseler le sang dans les murs de la cité, mais c'était du sang noble; le peuple n'y prit point garde et les laissa s'entretenir.

Au milieu de ces agitations la bourgeoisie grandissait; les libertés de la commune s'étaient accrues; des corporations d'artisans s'étaient organisées. Les métiers, les *Gildens* ou *Serments*, allaient bientôt contrebalancer la puissance des nobles. Quelques dispositions d'une charte de l'an 1340, qui confirmait les privilèges des *Gildens*, pourront servir à donner une idée exacte de cette institution particulière à la plupart des villes du Brabant.

« Les membres des *Gildens* prêtaient serment de fidélité à la commune; ils s'engageaient à veiller jour et nuit à la sûreté de la ville dont ils gardaient les portes; ils s'assemblaient en armes au premier coup de tocsin, et juraient de s'exposer à tous les dangers pour défendre la communauté contre les agressions extérieures ou intérieures; lorsque les *Gildens* étaient en campagne, on les déclarait francs d'impôts et de taxes bourgeoises; ils étaient tenus de se rendre deux fois par an, dans la grande salle de l'hôtel de ville, pour y faire examiner leur bannière et la recevoir de nouveaux des mains des magistrats (2). »

L'industrie florissante de Louvain, les privilèges de ses habitants y attirèrent bientôt un grand concours de marchands étrangers et de gens du commun; en 1360, il fallut agrandir l'enceinte de la cité, pour contenir les nombreux drapiers qui venaient y fixer leur séjour; mais

(1) V. *Mémoires pour les Serments de Louvain*, nommés vulgairement *Gildens*, et pour les membres libres qui leur sont agrégés afin de tenir la police, etc., par H. J. V. D. H. 1787, in-8° de 29 pages. — *Mémoire sur les droits et privilèges des compagnies bourgeoises de la ville de Bruxelles*, connues sous le nom de *Serments* dits *Gildens*, etc., par VAN DER NOOT. Maëstricht (1788), in-8°, de 45 pages. — *Du Gange, au mot Gilda*.

— On écrit de Bone, 30 août, à l'*Eclaircur de la Méditerranée* :

Les nouveaux envoyés d'Achmed que le gouvernement attend depuis 5 à 6 jours n'étaient point arrivés à Merdjaz Amar. Cette circonstance a tout remis en question, par conséquent nous sommes à la guerre.

Nous avons environ 15 à 1800 malades tant dans les camps qu'aux hôpitaux. Ces maladies n'ont aucune gravité; ce sont de simples fièvres de quelques jours causées en grande partie par les fatigues et les boissons spiritueuses.

— Des ordres ont été envoyés dans diverses garnisons pour diriger plusieurs régiments sur Toulon. L'expédition de Constantine ne paraît pas abandonnée.

— On nous annonce ce matin que la fièvre jaune vient de se déclarer sur les côtes de la Catalogne. Il est probable qu'elle y aura été importée par quelque navire venu de l'île de Cuba, où elle fait de grands ravages. (La Paix.)

— Le receveur-général d'Avignon a reçu l'ordre de diriger tous ses fonds sur Toulon.

— Nous avons annoncé que le prince de Joinville avait dû mettre à la voile le 21 août, de Tanger pour Madère; cependant on songeait encore le 7 septembre, à Toulon, à envoyer à sa recherche le brick *Alerte*, pour lui porter un ordre de retour. (Commerce.)

— Nous avons répété, d'après un autre journal, que le gouvernement avait accordé à MM. Périer frères la concession d'un chemin de fer de Rouen au Havre. Jusqu'ici aucun traité n'a été conclu, il ne paraît même pas qu'il ait été fait de proposition officielle au gouvernement.

— Nous avons annoncé que M. Dumont d'Urville, commandant de l'expédition au pôle antarctique et dans l'Océanie, venait d'appareiller de Toulon.

C'est dès l'hiver prochain que l'expédition doit tenter de résoudre une question immense de géographie et de physique. Au lieu de compléter l'exploration des terres magellaniques, le roi a pensé qu'il serait plus glorieux pour la marine française et plus utile pour le commerce, que MM. d'Urville essayât d'approcher du pôle austral plus que n'ont encore fait les navigateurs des autres nations. Cook, en 1774, ne pénétra que jusqu'au 71<sup>e</sup> degré de latitude. Depuis, M. Weddel, en 1823, est le seul qui ait atteint au 74<sup>e</sup> degré, trouvant une mer assez libre et un grand nombre de baleines. Mais en-deça du cercle polaire, se rencontrent des côtes et des glaces plus ou moins étendues; et elles n'ont point encore été longées dans un espace de 180 degrés, ce qui est la moitié de la circonférence du globe par la latitude australe. (Débats.)

— Le gouvernement autrichien vient de faire insérer dans un journal allemand une déclaration semi-officielle qui n'est pas de nature à concorder avec les vanteries légitimistes, à l'occasion des voyages du duc de Bordeaux à Vienne et des prétendues réceptions que lui avait faites la cour de Vienne. Voici le texte de cette déclaration : « Certains journaux français se livrent à toutes sortes de conjectures au sujet des attentions dont le duc de Bordeaux a été l'objet pendant le dernier séjour qu'il a fait ici. Il n'est pas étonnant que les divers partis aient exploité ce petit voyage chacun dans son sens. Nous devons cependant à la vérité de dire que le duc a observé le plus strict incognito et que personne ne l'a contrarié à cet égard. » Que va dire le parti légitimiste de cette rectification officielle, et surtout de ses dernières expressions ?

— On lit dans un post-scriptum du *Toulonnais* :

« Le dernier courrier de Bone nous a apporté des nouvelles qu'on n'a pu connaître qu'aujourd'hui très tard.

« C'est chose bien commune, dit un naïf historien brabançon, que l'opulence engendre l'insolence, et l'on vit petit à petit, que ce menu peuple, qui par la marchandise était parvenu à quelque richesse, commença à faire des conspirations contre les nobles et extraits des familles patriciennes, sur ce qu'ils avaient l'administration du public de ladite ville, à l'exclusion de tous autres. (3) »

C'est le récit d'un événement affreux qui se passa dans les murs de l'ancienne capitale du Brabant, en 1379, que nous offrons ici aux lecteurs, maintenant que nous connaissons les haines qui divisent les citoyens, l'action sera mieux comprise.

Le vingt du mois de décembre, par une froide et sombre matinée d'hiver, deux bourgeois qui avaient chevauché toute la nuit sur la route de Bruxelles, rentrèrent précipitamment dans la cité de Louvain. Leurs chevaux trempés de sueur, leur contenance triste et mystérieuse, les mots qu'ils adressaient à voix basse aux membres des *Gildens* qu'ils rencontraient sur leur chemin, l'air d'étonnement et de fureur qui se peignait aussitôt sur le visage de ceux-ci, eurent bientôt éveillé l'attention de la multitude qui circulait déjà dans les rues. On ignorait encore ce dont il s'agissait, nul ne savait au juste ce qu'il devait espérer ou craindre, mais tous présumaient avec raison qu'un événement d'assez grande importance pouvait seul occasionner tout ceci et le rassemblement qui suivait nos deux cavaliers allait grossissant à chaque instant.

Les deux bourgeois venaient d'arriver sur la place de l'hôtel de ville, et se disposaient à entrer dans le majestueux édifice qui servait aux délibérations des magistrats, lorsque plusieurs voix s'élevèrent en même temps du sein de la foule déjà inquiète, et qui se livrait à toutes sortes de conjectures : « Messires van Poortel et Berthaut, leur cria-t-on, qu'est-il donc arrivé? quelque malheur menace-t-il notre bonne ville? pourquoi cet air consterné? vous venez de Bruxelles, dites-nous ce qui s'y passe !... » Ce que s'y passe, bourgeois, répondit alors messire Berthaut.

(3) BUTKENS, *Trophées tant sacrés que profanes de la duché de Brabant*, Livre VI de la 1<sup>re</sup> édition, p. 479.

(1) *Dinterus, Divocus, Bukens et alii. Dewez, Histoire de la Belgique*, tome 3<sup>e</sup>.

» Le Juif Bousnac qui avait été envoyé auprès d'Achmed, pour négocier la paix, vient d'être destitué. Le bey de Constantinople a envoyé de nouveaux agents au camp de Merdjé el Amar pour renouer les négociations. Le gouverneur les a de nouveau bien accueillis et a instruit son gouvernement de la reprise des pourparlers de paix. Achmed renonce à ses prétentions et adhère aux conditions que d'abord il avait repoussées.

» On assure que c'est à l'influence de l'Angleterre et de la Russie qu'on doit cette détermination subite du bey de Constantinople. Comme nous avons devancé à Tunis l'escadre du capitain-pacha, on craint une collision et la rupture du statu quo actuel si elle y arrivait et que l'amiral Gallois la reçut à coups de canon. Les puissances ont mieux aimé pousser à la paix de peur qu'une fois maîtres de Constantinople nous ne la gardions. On ne veut pas nous laisser établir dans l'intérieur pour consolider notre conquête. Le bey de Constantinople en paix avec nous aura tout le monde pour se mettre en mesure de nous faire la guerre plus tard et les prétextes ne lui manqueront certainement pas.

» Cependant les préparatifs de l'expédition continuent. Il vient d'entrer dans l'arsenal un navire de commerce chargé de projectiles qui vont être transportés à Boue par des bâtiments de l'état.

## UNE REVOLUTION AU CHILI.

Nous recevons ce matin le *Mercurio extraordinario* de Valparaiso, du 7 juin.

Le chef d'état-major le colonel Vidaurra a fait le 2 juin une tentative de révolution militaire à la Quillota, où se trouvait le quartier-général de l'armée expéditionnaire.

Le ministre de la guerre D. Diego Sortalés a été sacrifié dans ce mouvement.

Le même sort était réservé au vice-amiral (général en chef) de la marine, l'intention de Vidaurra était de se mettre à la tête de la république du Chili.

Les mesures promptes et énergiques prises par le commandant de Valparaiso, ont empêché la réussite de cette tentative.

Vidaurra battu, a pris la fuite.

*Bulletin de la bourse de Paris du 12.* — Les affaires ont été très animées aujourd'hui, tant sur le 3 pour cent que sur les actions industrielles.

Les Banques Belges ont été demandées à 1450, les obligations de la ville à 1455, les Banques de France à 2,425, les St-Germain à 1015, les rive droite à 780, les rive gauche à 700, les Montpellier à 655.

L'actif seul a donné lieu à peu de transactions; les cours ont été stationnaires entre 21 1/2 et 21 3/4. Cependant on disait qu'il y avait des ordres d'achats de Londres, ce que nous n'avons pu croire, en raison du nombre très limité d'opérations qui ont été faites.

Les mines de Mont-aux-Moines ont été cotées officiellement au parquet; c'est la première affaire de ce genre qui obtient une pareille faveur; les actions étaient toujours très demandées à 22 pour cent de prime.

Les bateaux de St-Valery, mis sur la place aujourd'hui à 500, ont déjà gagné 95 francs de prime.

Le gaz a fléchi à 35 pour cent de prime.

## AFFAIRES D'ESPAGNE

Le gouvernement publie ce soir les deux dépêches télégraphiques suivantes :

Bayonne, 40 septembre 1837, 1 h. 1/2.

Le 8, à 3 heures du matin, la garnison de Saint-Sébastien s'est dirigée sur Tolosa, et a eu un engagement avec les carlistes à Urnieta; ces derniers ont été repoussés jusqu'à Andoain, où les christinos paraissent vouloir s'établir.

Le bataillon de la marine anglaise est resté à Ernani.

Bordeaux, le 10.

Le brigadier O'Donnell vient d'avoir un avantage sur les carlistes dans le Guipuzcoa: le 8 à midi, il était maître d'Andoain, et se portait sur Tolosa malgré la résistance de l'ennemi.

Les nouvelles de Saragosse du 7 ne disent rien du prétendant, ni d'Espartero et d'Oraa, qui devaient cependant le suivre.

— On écrit de Madrid, le 4 septembre :

« Tous les regards se portent vers Daroca, où une affaire générale et peut-être décisive est imminente. Espartero et Oraa ayant opéré leur jonction, l'issue de la rencontre ne saurait être douteuse si les carlistes se hasardent à attendre nos troupes. »

— Les journaux de Madrid du 4 contiennent la protesta-

à qui le nombre de ses ouvriers et son affection bien connue pour les gens du commun donnaient une grande influence sur la populace, ce qui s'y passe vous allez le savoir; et se dressant aussitôt sur sa monture: « Vous n'ignorez pas, ajouta-t-il, que nous avons accompagné hier à Bruxelles le brave tisserand Gauthier Van Leyden, notre ancien bourgmestre; nous espérons obtenir de la duchesse Jeanne qu'elle veuille bien s'interposer entre nous et les patriciens pour mettre un terme aux calamités sans cesse renaissantes qui désolent notre pauvre cité; mais à peine arrivés, nous avons été lâchement assaillis par un parti de nobles armés de fortes estocades, et c'est à grand-peine que nous avons pu leur échapper. Gauthier Van Leyden, moins heureux que nous, est tombé entre leurs mains; tous nos efforts pour le sauver ont été inutiles; il a été massacré et son corps mutilé sous nos yeux. Voilà ce qui se passe à Bruxelles, bourgeois de Louvain... »

Une clameur universelle succéda à ce discours; des cris de rage, des imprécations horribles retentirent tout à coup; des paroles haineuses et menaçantes se échangeaient dans les groupes... L'émeute éclatait et allait encore une fois envahir les rues de la cité. Les tisserands exaspérés par un attentat qui ravissait à leur corporation un de ses membres les plus puissants, prièrent aussitôt les armes; les boutiques se ferment, les ateliers sont désertés; le tocsin vibre avec force dans l'air, et bientôt on entend répéter partout ces mots, présage d'une nouvelle effusion de sang: « Mort aux nobles, sus, sus aux sept tribus!... »

Messires Van Poortel et Berthaut se disposaient pourtant à entrer à l'hôtel de ville pour y rendre compte aux magistrats du meurtre dont ils avaient été témoins, mais ils en furent empêchés par la multitude: « Laissez-mieux ces chiens, leur cria-t-on, ce sont tous nobles qui ne valent pas Bruxelles; que ceux que nous avons déjà chassés et qui se sont réfugiés à Bruxelles; ils font cause commune avec eux. C'est à nous qu'appartient le droit de venger le meurtre. » Et le cri: « Sus, sus aux sept tribus, » est de nouveau répété par tous ceux qui se trouvent sur la place dans le voisinage. La populace armée de piques, de couperets, de bâtons, de maillets, de tout ce qu'elle a trouvé sous la main, se répand aussitôt dans les rues comme un torrent dévastateur; tout ce qui a l'apparence

tion contre les événements d'Aravaca, adressée par l'audience de la province d'Aragon au gouvernement de Madrid. Voici comment cette protestation se termine :

« Que le gouvernement de V. M. se montre ferme et vigoureux; qu'il resserre les liens de la discipline militaire, qui doit être d'autant plus rigide que les limites de la liberté sont plus larges; ce sont là les avertissements de l'histoire depuis Rome civilisée jusqu'au vertueux Washington. Et si, ce qui n'est pas croyable, il apparaissait un monstre assez dénaturé pour attenter aux prérogatives de la nation et du trône consacrés par la constitution de 1837 que viennent de jurer avec tant d'enthousiasme, V. M. et le noble peuple dont les destinées lui sont confiées, que ce monstre soit déclaré hors la loi, qu'il soit voué à l'exécration et à la vengeance publique.

« Tels sont les vœux de l'audience de Saragosse, ceux de l'Aragon entier, et aussi de toute la nation, moins quelques hommes corrompus et perfides; ces vœux, ils les soutiendront, par leur zèle, leur fortune et leur vie.

« Daigne V. M. les accueillir avec une bienveillance égale à la loyauté et au patriotisme qui les a dictés.

(Suivent les signatures.)

« Saragosse, 29 août 1837. »

L'armée carliste n'a pas profité des instants de vertige et de révolte pendant lesquels l'armée constitutionnelle semblait peu en état de résister à quelque vigoureuse entreprise. Les carlistes n'ont pas profité non plus de l'échec de la division Buerens pour attaquer celle d'Oraa avant l'arrivée du général Espartero. Mais s'ils n'ont pas tiré parti de toutes ces circonstances, c'est que probablement ils ne se sont pas jugés assez forts pour le tenter avec succès.

Depuis un mois don Carlos reste cantonné dans les montagnes de Teruel, d'Albarazim et de Cantavieja; dominant tout le Bas-Aragon depuis Belchite jusqu'à l'embouchure de l'Ebre, et manœuvrant sur la lisière de la Vieille Castille sans franchir cette limite.

Les généraux Oraa, Espartero et Buerens occupent Calatayud et Daroca, sur la grande route de Saragosse à Madrid, pour fermer à don Carlos la route des deux Castilles.

Zaratiegui se maintient dans les montagnes de Quintanar, Otorria et San Leonardo, entre Burgos et Soria, où il s'est emparé du fort de Salas de los Infantes. Le capitaine général de la Vieille-Castille, Mendez Vigo, observe ce nouveau foyer d'insurrection et réunit des forces pour le combattre de plus près. Espartero veille, de son côté, à intercepter les communications entre Cantavieja et la montagne de Soria.

Les choses resteront dans le même état sur cette frontière de Castille et d'Aragon jusqu'à que le général Espartero se décide à pénétrer avec toutes ses forces dans les cantonnements de don Carlos, ou que l'armée carliste imagine encore quelque pointe imprévue, comme celle de Zaratiegui sur Ségovie.

En Catalogne les carlistes sont presque entièrement les maîtres du haut pays, à l'exception de San Juan de las Abadessas. Leur général en chef Urbistondo déploie des qualités militaires et des sentiments d'humanité qui lui font honneur. Le capitaine général baron de Meer, n'ayant point assez de forces pour occuper toutes les lignes stratégiques de la province, se contente de les parcourir à la tête d'un corps de 8000 hommes, avec lequel il peut passer partout, se transporter immédiatement sur les points menacés, et déjouer les principales tentatives de l'ennemi. C'est ainsi que le baron de Meer a forcé deux fois Urbistondo à lever le siège de San Juan de las Abadessas en battant l'ennemi pour pénétrer jusqu'à la ville.

En Navarre, les constitutionnels ont gagné un peu de terrain sur la route de St-Sébastien à Tolosa, en occupant les bourgs d'Urnieta et d'Andoain. Mais le général carliste Uranga s'étend dans le pays situé au midi de Vittoria et sur la rive nord de l'Ebre; déjà il s'est emparé de Penacerrala et maintenant il menace Lodosa. L'ordre enfin rétabli dans l'armée de la Reine permet d'espérer que les troupes constitutionnelles vont reprendre une attitude plus ferme et ressaisir l'offensive.

En résumé, quoique les forces des deux partis semblent se balancer, nous persistons toujours à dire que les constitutionnels ont de très grands avantages sur leurs adversaires dans la lutte actuelle, et que le prétendant n'a de chances de succès que dans les fautes que les premiers pourraient commettre. Or, comme ces fautes n'ont pas manqué jusqu'à présent, et que l'ennemi n'a pas pu en profiter d'une manière

d'un patricien est massacré sans pitié; la plupart des nobles, heureusement, ont eu le temps de fuir avant qu'on fermât les portes; quelques-uns cependant sont conduits à l'hôtel de ville par une forte escorte d'archers, et réservés sans doute à de plus cruels supplices (1).

Au premier bruit de l'émeute, le magistrat de Louvain s'était empressé d'envoyer une députation à la duchesse Jeanne pour la supplier de faire procéder sans délai contre les assassins de Gauthier Van Leyden et de se rendre immédiatement à Louvain, lui représentant que c'était le seul moyen de prévenir les terribles représailles auxquelles il était évident que le peuple se préparait. En effet, les rues et les places publiques de la ville étaient couvertes d'ouvriers tisserands et drapiers; partout éclataient des indices de sédition; partout apparaissaient de nombreux groupes d'artisans, écoutant avec avidité et des murmures d'approbation les harangues de quelques uns des leurs; tout annonçait que de graves désordres allaient avoir lieu. La duchesse commit cependant l'imprudence de différer son arrivée; et pendant ce temps, l'exaspération populaire croissant donna bientôt lieu à une scène des plus sanglantes (2).

Le magistrat, dont les différents membres appartenaient à des familles patriciennes, et quelques autres nobles faits prisonniers, se trouvant à l'hôtel de ville, où ils délibéraient sur les meilleurs moyens d'apaiser le courroux populaire. La plus vive inquiétude se manifesta sur leurs visages, d'ordinaire si calmes et si graves; le vent qui ébranlait les vitraux de la salle où ils étaient réunis, leur apportait par

(1) ... Ces gens comme des enragés couroyent parmy la ville et ayant fait mener en la Maison de ville ou cour eschevinale, ceux des lignages qu'ils souboynnoient avoir part en cette mort, ils les tindrent enfermez avec bonne garde... BETHENS, page 501.

(2) ... Placuit senatores ad Joannam principem mitti, precibus eam inductores, ut interfectores Leidani supplicio affectis, Lovanium veniret; plebenque aliqui atrocissime sevituram compesceret, paria à senatu Bruxellensi petere jussi. Tardante Joana, capitani sese undique in forum proripiunt. DRYDEN, *Annalium oppidi Lovani lib. IV. Lovanii, 1757, in-folio*, p. 30.

efficace, on est porté à en conclure qu'en ce moment la cause de la reine ne court aucun danger sérieux.

(J. des Débats.)

## BELGIQUE.

## BRUXELLES, LE 13 SEPTEMBRE.

Le gouvernement s'occupe d'un travail sur la statistique générale. M. le ministre de l'intérieur vient de charger MM. les gouverneurs des provinces de recueillir tous les renseignements propres à rendre ce travail le plus complet possible. M. le gouverneur du Brabant vient d'adresser à MM. les commissaires d'arrondissement et aux administrations communales de la province, une circulaire avec six modèles de tableaux suivants : 1° Etat nominatif des centenaies au 1er janvier des années 1832, 33, 34, 35 et 36; 2° Etat indiquant le nombre des moutons, des bêtes à cornes, des chevaux de toute espèce, bœufs de trait et des voitures de transport pendant l'année 1836; 3° Etat du nombre des maisons et des ménages, etc., pendant 1836; 4° Etat indiquant les prix moyens de la main-d'œuvre des ouvriers et du salaire des domestiques; 5° Etat récapitulatif du registre de dénombrement fait en 1830 des habitants par professions libérales et industrielles; 6° Etat de distribution de la population par culte au 1er janvier 1837. M. le gouverneur prie toutes les autorités locales de lui faire parvenir ces renseignements avant le 8 octobre prochain, pour les villes de Bruxelles, Hal, Louvain, Diest, Tirlemont et Nivelles directement; pour les communes, par l'entremise de MM. les commissaires d'arrondissement, qui en feront l'objet de travaux généraux.

— M. le maréchal Gérard a passé ce matin par cette ville venant du château de Schipzaken près Perck, où il a séjourné quelques jours, et a pris la route de Paris.

— M. Legrand, directeur-général des ponts-et-chaussées de France, est arrivé à Bruxelles.

— Plus de 100 hommes, femmes et enfants, venant d'Angleterre, sont arrivés par le chemin de fer d'Anvers, pour travailler dans les hauts-fourneaux près de Charleroi. Ils sont partis hier par les diligences Van Gend pour cette destination.

— Le jury d'examen pour les aspirans au grade d'artiste vétérinaire, a terminé samedi la première série: sur 20 élèves qui se sont présentés, 11 ont été rejetés et 9 admis.

— Ces derniers sont: MM. Delhaye, de Practer, Huet, Lambau, Maris, Moons, Stuyck, Van de Vorst et Vancutsem.

— Lundi dernier a commencé le travail de la seconde série. Le nombre de candidats est de 34.

— Un journal assure que le camp de Beverloo a dû être levé aujourd'hui. L'état du temps toujours pluvieux fait assez croire à l'exactitude de cette nouvelle.

— Le service du chemin de fer est une véritable bagarre, tous les soirs à Malines. Les voyageurs arrivant de Louvain ne savaient hier soir quel convoi prendre pour Anvers ou pour Bruxelles. La plupart des conducteurs ne savaient eux-mêmes où ils en étaient. Nombre de personnes qui voyageaient de compagnie ont été séparées entr'elles. Ce n'étaient que maris qui avaient perdu leurs femmes, femmes qui avaient perdu leurs maris, etc. Les cris des enfans, le bruit des forges en pleine activité, les juréments des uns, les embarras des autres, et le vent qui redoublait de violence enlevant schalls et fichus, formaient la scène du monde la plus drôle.

— Enfin deux immenses convois se sont mis en route après une demi-heure d'attente, et ont fait rapidement le trajet.

— M. le secrétaire du roi, chargé de la liste civile, Ed. Conway, vient d'écrire à M. Malaise, docteur en médecine, une lettre dans laquelle il exprime à ce jeune médecin combien S. M. s'intéresse aux progrès de la science médicale et la bienveillance toute particulière avec laquelle le roi a reçu, durant son dernier séjour à Liège, l'ouvrage dont il lui a fait hommage, et qui traite de la *clinique homœopathique*.

— Nous venons d'admirer dans l'atelier d'un artiste, à Bruxelles, un meuble antique du 15<sup>e</sup> siècle. Il nous serait difficile, pour ne pas dire impossible, d'en donner une description exacte; nous nous bornerons à dire que c'est un chef-d'œuvre d'art et de patience, une véritable mosaïque de bois naturel, formant une suite de dessins qui représentent des paysages, des chasses, des ruines, des fruits, des animaux, etc. Les personnages portent le costume du 15<sup>e</sup> siècle. Il est à désirer que ce magnifique morceau d'antiquité, n'aille pas comme tant d'autres, orner un cabinet étranger

intervalle les rumeurs du dehors; tous écoutaient avec anxiété et dans un morne silence, qu'interrompaient de temps à autre quelques mots prononcés à voix basse, les hurlements de cette populace irritée et entièrement livrée à elle-même; mais quoiqu'ils préviennent de funestes événements, ils étaient loin de se douter du sort affreux qui les attendait.

Le peuple, toujours extrême et implacable dans ses vengeances, avait résolu de punir dans la personne des nobles tombés entre ses mains, le meurtre du bourgmestre Gauthier Van Leyden. Après avoir parcouru les différents quartiers de la cité, pillant et dévastant les demeures de ses ennemis, une multitude innombrable, guidée par quelques-uns des anciens partisans du fameux Contel, hommes habitués aux troubles civils et que des revers précédents avaient encore exaspérés, alla tout-à-coup vers l'hôtel de ville, faisant retentir l'air d'acclamations bruyantes et prolongées; une forte escouade en garda toutes les issues, et un détachement d'archers et de piquiers, entrant dans la salle même où se trouvait le magistrat, se rangea silencieusement le long des murs, prêt à exécuter les ordres terribles qu'on venait de leur donner.

L'Amman, ou chef du magistrat, se levant alors avec dignité de son siège, et s'adressant aux piquiers et aux archers: « De quel droit, leur dit-il, osez-vous vous introduire dans la salle de nos délibérations?... » Un morne silence fut la seule réponse des hommes d'armes; la frayeur commença à gagner le cœur de quelques uns des nobles; accablés des plus tristes pressentimens, ils s'approchèrent du balcon et aperçurent au bas les ondulations d'une multitude immense, armée de piques dirigées vers les fenêtres de l'hôtel de ville et présentant à l'œil comme un mur de fer destiné à recevoir les corps de ceux qu'on jetterait de l'édifice.

Tout-à-coup il se fit un profond silence dans cette foule noyée dans l'émotion; de la salle où se trouvaient les nobles, on n'entendait plus qu'un sourd bruissement occasionné par les mouvements de la populace: c'était comme l'avant-coureur d'un arrêt de mort. Les piquiers et les archers examinèrent attentivement leurs armes et se rapprochè-

et reste dans notre pays. Nous apprenons que le propriétaire de ce chef-d'œuvre a consenti à l'exposer au profit des pauvres.

— L'année dernière un de nos compatriotes envoya à un de ses amis d'Avignon une *charrue flamande*. La supériorité de cette charrue et ses avantages sur celles du pays ayant été bientôt reconnus, les cultivateurs français s'empressèrent de l'adopter et nous apprenons que déjà ils l'ont substituée à l'ancienne dans un grand nombre d'exploitations du département de Vancluse.

La Belgique peut servir aujourd'hui de modèle aux autres pays dans les améliorations agricoles et industrielles comme dans les arts.

Bruxelles, 13 septembre (trois heures). — Toujours très-peu d'affaires et faiblesse pour la grande majorité des valeurs nationales. Société Générale titres en nom fl. 79 1/2 P.; certificats au porteur émission de Paris 1675 P.; Société de Mutualité 1128 75 à 1127 50 (112 7/8 à 3/4) P.; la réaction de ce fonds est due à la forte quantité de pièces vendues à primes, échéant demain; on a voulu réaliser des bénéfices et empêcher de lever des pièces; Banque de Belgique 1400 à demandées; les Actions réunies ne sont pas cotées; nouvel emprunt de la Banque Foncière 100 A (pair).

Point de transactions en Chemins de fer français. L'actif espagnol n'ayant pas suivi hier le mouvement ascendant de Paris, n'a pu trop rétrograder sur la cote en baisse arrivée aujourd'hui; il est resté 18 3/8 A 1/2 P. au comptant 3/8 P. fin courant pendant toute la bourse; primes à 1 mois 1/9 dont 1 P.

Marché des huiles et graines. — Les prix de l'huile de colza au comptant se soutiennent très-bien; il y en a peu en vente; à terme il y a plus d'offres que d'acheteurs. La graine de colza se vend très-bien aux précédents prix. Les tourteaux de colza sont demandés, de lin offerts.

Anvers, deux heures 3/4. (Par voie télégraphique). — Ardoins 48 1/2 A 3/8 P. à demain, 3/8 A. au comptant P. à terme 1/2 A. au comptant 3/8 A. au 20, 1/2 cours.

## LIEGE, LE 14 SEPTEMBRE.

Nous avons pris à tâche de faire remarquer de temps à autre les progrès de l'opposition en Hollande. A cette occasion nous avons constaté précédemment à plusieurs reprises, que les anciens griefs constitutionnels de la Belgique contre le gouvernement des Pays-Bas, étaient devenus ceux de la Hollande elle-même, que cette dernière s'élevait aujourd'hui contre les abus de l'administration du roi Guillaume, et réclamait la plupart des garanties qui sont de l'essence du régime représentatif. Un fait de cette nature met dans un jour nouveau toute la justice de notre cause. Il paraît maintenant que le gouvernement de La Haye traite l'opposition hollandaise comme il a traité l'opposition belge. Aussi les journaux du pouvoir prennent chez nos voisins, vis à vis de la presse indépendante, une position semblable à celle qu'avaient en 1830, vis-à-vis de la presse belge, les feuilles à la dévotion de M. Van Maanen. Ce sont les mêmes injures, les mêmes calomnies contre les écrivains de l'opposition. A en croire les publicistes à gages du gouvernement néerlandais, les premiers sont des misérables, des brouillons et des jacobins, sans aucune espèce d'influence sur la nation; leurs paroles sont sans écho; ils prêchent tout à fait dans le désert. C'est bien là le langage renouvelé de 1830. — A cela les publicistes indépendants de la Hollande répondent: Ce n'est pas nous seulement, qui faisons entendre les réclamations dont vous vous plaignez et qui excitent votre colère, ce sont des membres des états généraux et mêmes des assemblées provinciales; ainsi vos outrages retombent sur les représentants de la nation, c'est eux que vous insultez dans nos personnes. La réponse est accablante, car malgré le manque de publicité complète et véritable dont on se plaint en Hollande, le peu qu'on sait des débats des états généraux, de ceux qui ont lieu à huis clos surtout, suffit pour justifier les dires de la presse.

Aux griefs politiques de la Hollande vient se joindre le malaise de la plupart des branches de l'industrie proprement dite. Le commerce est dans un état satisfaisant; mais, sans vouloir la méconnaître, nous dirons qu'on n'a pas droit de se féliciter grandement de sa situation prospère: il ne porte ses fruits que lorsque son activité sert surtout à aviver le travail, à donner à l'agriculture et aux manufactures la vie et le mouvement. Or, si nous devons en croire les rapports des journaux hollandais, il est certain que beaucoup de branches d'industrie se trouvent dans un état de souffrance très-fâcheux pour le pays.

Nous avons vu poindre, il y a plusieurs années, cette opposition hollandaise qui aujourd'hui parle un langage très

rent d'un air farouche de la table autour de laquelle siégeaient les magistrats.

Un nom fut alors prononcé d'une voix forte et retentissante: « L'Amman, hurle le peuple, jetez-nous l'Amman, c'est lui qui commença la danse!... » A ces cris furibonds succéda de nouveau un silence affreux. La foule était là, plongeant ses regards avides jusque dans l'hôtel de ville comme pour y désigner ses victimes...

Les hommes d'armes, obéissant aux ordres du dehors, saisirent aussitôt l'Amman par ses cheveux blancs, et le faisant tourner dans l'espace, le lancèrent avec force au milieu des piques et des halberdiers qui attendaient impatiemment leur proie. Le corps du magistrat tomba lourdement sur ce mur de fer, et d'horribles vociférations accueillirent ce premier triomphe. « Passez le noble, s'écriaient quelques misérables; à nous l'homme des sept tribus, le complice des assassins de Gauthier Van Leyden, de notre brave bourgmestre!... » Le corps fut bientôt mis en pièces, et les membres encore pantelants du malheureux et innocent vieillard devinrent la pâture de cette multitude effrénée. Quelques instants se passèrent au milieu de ces sanglants états, et quand il ne resta plus rien de ce cadavre que des lambeaux dégoûtants, de nouveaux cris appelèrent de nouvelles victimes.

Sept corps tombèrent successivement aux acclamations délirantes de la foule, et les mêmes scènes d'horreur se répétèrent à chacun des meurtres. — « Tenez, tenez, hurlaient ils, voilà messire Kersmakere, celui qui accusait Couterel et le peuple auprès du duc Wenceslas, sus au traître; passez nous le patricien!... Oh! oh! un autre encore!... voyez comme il se rapetisse entre les bras des archers! c'est ce coquin de Van Der Berghé, l'émissaire de la duchesse Jeanne, l'espion des réfugiés de Bruxelles; jetez! jetez!... (1). » Ces clameurs devenaient plus furieuses

(1) ... Tum auditæ sceleratorum hominum voces: « Cedo nobis Plancum, cedo Albinum!... atque ita nominatum quemque, ut imperator fuerat, è fenestris præcipitem sagittariis dedere. Ejectos plebs infernè lanceis laniatque excipiens, crudelissimè dilaniavit. DIXEUS, *ibidem*. — Chroniques diverses.

décidé. On peut conclure de ses progrès ultérieurs par ceux qu'elle a déjà faits. La situation du roi Guillaume deviendra de jour en jour plus difficile. Alors, comme nous avons déjà eu occasion de le dire, peut-être notre ancien monarque cherchera-t-il une issue dans la voie des armes. Ne l'oublions pas, c'est ainsi qu'il fit en août 1831. La conférence de Londres avait admis un traité trop favorable à la Belgique, suivant le chef de la maison de Nassau, et il tira l'épée pour briser l'œuvre de ceux sur l'appui desquels il avait cru devoir compter. Si l'opposition hollandaise mettait un obstacle tout à fait sérieux à la politique d'attente du vieux souverain, les antécédents et le caractère de celui-ci autorisent assez les prévisions auxquelles nous venons de nous livrer; forcé dans ses derniers retranchemens, le roi Guillaume n'hésiterait point à faire, comme on dit, son va-tout, et la guerre deviendrait une ressource qu'il serait forcé même d'employer.

Dans une situation pareille, la Belgique, militairement parlant, a raison de demeurer sur le qui-vive. C'est l'un des principaux devoirs de son gouvernement de consacrer ses soins à l'organisation et à l'entretien de ses forces militaires, tout comme il veille aux intérêts du commerce et de l'industrie, par la création et l'entretien de voies de communications nouvelles. Sous ce rapport, le pouvoir a droit à des éloges; il est certain que nous avons aujourd'hui une belle et bonne armée. Les gens du métier, les plus difficiles, ont été surpris et satisfaits des preuves d'habileté, d'instruction et de discipline, que nos généraux, nos officiers et nos soldats ont données au camp de Beverloo. M. le ministre de la guerre pourra se réjouir avec confiance devant les Chambres, il a dignement répondu à la confiance qu'elles avaient placée en lui. Ce qu'il a fait est le gage de ce qu'il fera encore; chaque jour amènera de nouvelles améliorations, de nouveaux progrès, et nous sommes certains, que sous le rapport militaire, comme sous le rapport industriel, la Belgique n'aura rien à envier aux autres peuples du continent européen.

Nous devons signaler la conduite toute patriotique de plusieurs ingénieurs et professeurs belges, à qui des étrangers se sont adressés récemment, pour avoir des directeurs d'établissements industriels, avec offre de traitemens très élevés: loin d'engager ces employés à l'émigration, ils ont tout mis en œuvre pour conserver au pays ses meilleurs contre-maîtres, au moment où il en a le plus besoin.

M. Dallemagne, directeur des hauts-fourneaux de Sclésin, vient d'arriver d'Angleterre, où il a fait un voyage industriel.

MM. Michiels, directeur des hauts fourneaux d'Ongrée, et Pastor, directeur de l'établissement de Seraing, viennent aussi de terminer un voyage industriel en Angleterre.

Hier vers 6 heures du soir, on remarquait à quelques toises au-dessus de la Vesdre, depuis le pont de l'Harmonie jusqu'à Pilate, des colonnes d'insectes d'une telle étendue et tellement compactes, qu'on les aurait prises pour de petits nuages ou une légère fumée, si l'attention n'avait détrompé les yeux. Leurs mouvements étaient dignes de remarque; elles se soutenaient dans l'air dans une position verticale et s'y balançaient en ondoyant comme une flamme agitée par un vent léger; chacune se divisait en colonnes parallèles, qui se rapprochaient et se réunissaient enfin. Puis après s'être élancées avec rapidité à une grande hauteur, elles redescendaient insensiblement pour recommencer la même opération. (Nouveliste de Verviers.)

Le prix moyen des grains pour toute la Belgique a été, pendant la semaine dernière, de 17 fr. 6 c. pour le froment, et de 10 fr. 85 c. pour le seigle; par conséquent les droits d'entrée sont fixés comme suit: Froment, fr. 37 50 les 1000 kilog.; seigle, fr. 21 50 idem.

Un journal d'Anvers nous donne la somme qu'a coûté la salle de spectacle de cette ville avec toutes ses décorations et ses accessoires. Elle s'élève à 1,185,599 fr. 48 cent. Cette somme a été couverte par un emprunt de 300,000 florins et par une somme de 516,773 fr. 12 cent., prélevée en 7 ans sur les revenus de la ville.

Un acte du congrès américain, en date du 2 mars 1799, défend d'admettre des spiritueux à l'importation dans des vaisseaux au-dessous de 90 gallons. Les tentatives pour enfreindre cette règle font encourir la saisie des liquides et des navires importateurs.

On ne saurait trop le rappeler au commerce, attendu

et plus frénétiques à mesure que le nombre des morts augmentait. C'était un spectacle affreux à voir; parmi ces masses rugissantes, pas un regard de pitié pour les malheureux qu'on lançait dans le gouffre qui les dévorait aussitôt; pas un cœur qui battit pour eux; pas un homme qui désirât les sauver!... C'est un bien triste chemin, souvent, que celui qui conduit à la liberté! Disons-le pourtant à l'honneur de l'humanité, il y eut au milieu de ces épouvantables saturnales une action noble et généreuse, et qui méritait certes une plus heureuse fin. Un des magistrats avait reconnu parmi les archers qui les gardaient à vue, un ancien serviteur de sa maison; il s'approche de lui, le conjure à voix basse de le sauver, et soit que l'attention des autres fut portée ailleurs, soit que le tumulte empêchât de bien compter les victimes, l'archer parvient à cacher son maître sous l'un des bancs attenants au mur; il le couvre en même temps de son manteau et s'assied dessus. Mais le fils d'un drapier qui venait de s'introduire dans la salle, voyant reluire sous le banc la chaîne d'or que le noble portait au cou, s'empressa de le montrer aux archers; traîné à l'instant sur le balcon, le malheureux patricien éprouva le même sort que ses collègues.

Des cris de vengeance s'élevèrent alors contre l'archer qui avait osé se montrer généreux au milieu de ces tigre affamés de sang; balancé entre les bras de ses anciens frères d'armes, le brave soldat allait être aussi jeté en pâture à la populace qui continuait de faire retentir l'air de clameurs sauvages, quand, par un mouvement subit et violent, il parvint à échapper à ceux qui le retenaient; il glisse sur le balcon auquel il s'attacha par une étroite convulsive, et y resta suspendu malgré tous les efforts de ceux qui cherchaient à lui faire lâcher prise; un coup de coutelet bien tranchant termina cette longue agonie; les doigts du malheureux se crispent et serrent fortement les barres de fer, le corps se détache et tombe lourdement sur les piques, qui le déchirent en lambeaux (1).

(1) Chroniques diverses. — ... Férière tunc... septemdecim, aditus sagittariorum unus, qui Plancum subsellis additum, miserum hominis ac memoriâ vetustæ clientelæ, veste contexterat. DIXEUS, *ibidem*. — DEWEZ.

qu'elle s'exécute rigoureusement, et que la douane de la Nouvelle-Orléans vient d'en faire l'application à un navire français, malgré les démarches officieuses du consul du roi.

— Les guinées anglaises ont commencé à être frappées en 1673; elles ont reçu leur nom de l'or qui, pour les fabriquer, avait été tiré de Guinée.

— Les habitans de Schuttenhof, en Bohême, furent surpris de voir passer le 27 août de grandes bandes de cigognes qui s'abattirent sur l'étang voisin de la forêt de Brabesow; les jours suivans il en passa de nouvelles bandes, et le garde Christowsski eut la chance d'abattre cinq de ces oiseaux d'un seul coup de fusil. Ces bandes se dirigeaient vers le Sud. Les personnes âgées veulent tirer de cette précoce apparition des indices d'un hiver hâtif et rigoureux.

## THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Jeu 14 septembre 1827. Premiers débuts de MM. Silvain et Roger, — Rentrée de Mde. St. Ange. — LA MUETTE DE PORTICI, grand opéra en 5 actes.

Pour faciliter cette représentation M. Berton a bien voulu se charger du rôle d'Alphonse en attendant ses débuts.

Danse 1<sup>er</sup> acte, PAS DE DEUX. — 3<sup>e</sup> acte, TARENTELE. On commencera à 7 heures.

Mde. Moinet ayant renvoyé son engagement, l'administration a donné à son correspondant les ordres nécessaires pour pourvoir à son remplacement.

## ANNONCES.

FÊTE A HERSTAL. BAL CHEZ BORGUET, dimanche et lundi 17 et 18 ct., à la salle du Moulin à Herstal.

Dimanche prochain, on JETTERA DES ROUES D'OIES, chez RASKIN-BIA, rue derrière le mur des Anglais. 1458

CABILLAUX, RIVETS, HUITRES ANGLAISES, HARENGS, ESTURGEON, SAUMON frais et fumé. Chez ANDRIEN.

HUITRES ANGLAISES et ANCHOIS ch. HARDY, rue du Stockis.

## CHANGEMENT DE DOMICILE.

LES DAMES REMACLE ont l'honneur de prévenir le public, que leur ÉTABLISSEMENT, pour l'éducation des jeunes Demoiselles, Faubourg St. Marguerite, sera TRANSFÉRÉ, A LA RENTRÉE DES CLASSES, les premières jours d'octobre; au FAUBOURG ST. GILES, N° 547. 1487

## VENTE

D'UNE BELLE

## MAISON DE COMMERCE,

AVEC UN JARDIN DERRIÈRE,

pour en jouir le 24 décembre prochain.

Cette propriété située AU COMMENCEMENT DU FAUBOURG ST-MARGUERITE, N° 54, à LIÈGE, consiste en une grande boutique, 4 pièces, cuisines et buanderie au rez-de-chaussée; trois belles caves; six chambres aux étages, dont plusieurs avec cheminée en marbre; grands greniers, cour, pompe, citerne, fournil et un jardin planté de bons arbres, traversé par le ruisseau des moulins, et dans lequel il se trouve un bâtiment avec souterrains, le tout d'une contenance d'environ 32 ares.

LA VENTE aura lieu AUX ENCHÈRES, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BIAR, notaire à Liège, le MARDI 19 SEPTEMBRE 1837, à 2 heures de relevée.

On peut voir la propriété tous les jours. 1485

La fureur populaire n'ayant plus rien sur quoi elle put s'acharner encore, se calma peu à peu, et comme effrayée alors de tous les crimes qu'elle venait de commettre, la foule se dissipa bientôt, chacun évitant les regards de son voisin, et choisissant les rues les plus détournées pour rentrer dans son logis (2).

Le duc Wenceslas qui se trouvait en ce moment à Paris, ne tarda guère à être informé de ces excès; il revint en hâte à Bruxelles, et, dans une assemblée qui eut lieu à Tervueren, il fut décidé que quatorze des principaux bourgeois qui avaient pris part à l'émeute seraient relégués dans l'île de Chypre, et que les nobles qui avaient assassiné Gauthier Van Leyden, seraient condamnés au bannissement (3).

Un pareil arrangement, où l'or de la bourgeoisie entra sans doute pour quelque chose, fut loin, comme on pense, d'apaiser tous les ressentiments, et pendant deux ans encore, le pays fut en proie à la fureur des partis. De nouveaux soulèvements populaires appelèrent enfin Wenceslas devant les murs de Louvain; après un siège de six semaines, cette ville fut prise; le duc y fit une entrée triomphale; les habitans lui demandèrent pardon à genoux, tête découverte et pieds nus; les murailles furent en partie démolies; les nobles qui avaient été bannis furent rappelés; les principaux chefs du parti populaire furent pendus, et un grand nombre de bourgeois chassés des lieux qui les avaient vu naître, allèrent porter leur industrie à l'Angleterre, laissant la pauvre ville livrée à la plus affreuse détresse. Jamais depuis cette époque, Louvain ne recouvra son ancienne splendeur.

LÉON VAN DER VUYLEN.

(2) Porro cum furor aliquantulum ressedisset, tum demum ingenio formido ac metus futurorum omnium mentes pervasit. DIXEUS, *ibidem*.

(3) DINTERUS, DIXEUS, BUTKENS, DEWEZ et autres historiens.

INSCRIPTION

DU GRAND LIVRE DE LA DETTE PUBLIQUE DE FRANCE.

Le mercredi 4 octobre 1837, à 10 heures du matin, à l'hôtel du Lièvre, à Visé, par le ministère du notaire LEROUX, à LA REQUÊTE des héritiers de Madame Marie Marguerite Sophie DEREQUILÉ, veuve DODEMONT, il sera vendu publiquement, par la voie des enchères, une rente de quatre cent soixante seize francs, cinq pour cent consolidés.

Le LUNDI 18 septembre 1837, à 11 heures, M<sup>e</sup> DUSART, notaire à Liège, VENDRA AUX ENCHÈRES, en son étude rue Féronstrée, UNE BELLE ET GRANDE MAISON, avec cours, jardin, écurie, etc., située rue d'Amay, n<sup>o</sup> 653, à Liège.

RAFFINERIE NATIONALE, ÉTABLIE À BRUXELLES.

VENTE PUBLIQUE DE SUCRE RAFFINÉ.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 AOUT 1837. Il est décidé que chaque mois il y aura à Bruxelles, au siège de l'établissement, vente publique de sucre raffiné.

L'administration de la Société Anonyme pour le raffinage des sucres, sous le titre de Raffinerie Nationale de Sucre Indigène et Exotique, fera vendre publiquement le vingt septembre mil huit cent trente-sept, par le ministère de Courtiers jurés;

UNE PARTIE DE SUCRE RAFFINÉ CONSISTANT EN PAINS, CANDIS ET SUCRES EN POWDRE DE DIVERSES QUALITÉS, ET DIVISÉE EN LOTS. Les lots seront composés au moins de vingt caisses de Candis, et en sucre en Pains d'un poids de 500 kilogrammes.

A LOUER POUR LE 1<sup>er</sup> MARS 1838.

Mardi 17 octobre 1837, à neuf heures du matin, LA COMMISSION

HOSPICES DE LIEGE, EXPOSERA EN LOCATION

DANS LA SALLE DE SES SÉANCES, RUE FÉRONSTRÉE, UN QUARTIER avec jardin, situé en Cornillon, tenu par le sieur L. Corbisier, 68 ares de terre, située à Woncket, tenue par R. Bechet, 71 ares par A. Franckel, à Houtain Saint Siméon, A. Wihogne, 105 ares par J. G. Licops, 410 ares par le sieur A. Melon, 70 ares par la veuve E. Fréson et 100 ares par le sieur N. Tilkin et à Falle 61 ares de terre par J. Theunissen.

MERCREDI 18 OCTOBRE 1837. 417 ares de terre située à Oleye tenue par M. le notaire Lejeune, 610 ares de terre à Hartengé et tenue par le même à Wareme, 379 ares par le sieur H. Coune et 68 ares par le sieur G. J. Lejeune, 449 ares à Limont par J. L. Brabant, 92 ares à Grenwick par J. J. Marneffe, 78 ares à Rosoux par H. Sneyers, 262 ares à Fexhe-au-haut Clocher par J. Preud'homme et à Bergilé, 44 ares par G. Oury.

JEUDI 19 OCTOBRE. 153 ares de terre située à Tilleur et tenue par T. Mignolet à Horion, 361 ares par la veuve J. Binet, 51 ares par P. J. Dubois et 275 ares par les enfans O. Dans à Landen, 295 ares par J. Kempeners et 143 ares par la veuve A. Kempeners, à Wiemme, 35 ares par M. Vandenstein à Walleffe, 39 ares par J. J. Melen.

ET VENDREDI 20 OCTOBRE, A LOWAIGE. 30 ares de terre par P. Vanormelingen, 44 ares par L. Hermes, 95 ares par J. B. Baré, 96 ares par L. Daenen et 186 ares par J. Ernest, et à Horpmaal, 22 ares par J. Schallin, 52 ares par A. Neys et 70 ares par G. Louwette. S'adresser pour les conditions au bureau des recettes des diis hospices. 1682

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LE CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE DE SAINTE CROIX, A LIEGE, FERA PROCEDER,

LE 26 SEPTEMBRE, A 10 HEURES DU MATIN,

A L'ADJUDICATION PUBLIQUE

DES TRAVAUX

A EXECUTER pour agrandir et approprier de vieux bâtimens, situés dans les cloîtres de la dite église. On peut s'adresser à la maison pastorale pour voir les plans et devis. Les soumissions cachetées devront être remises au plus tard la veille au soir. 1673

AVIS POUR SURENCHÉRIR.

L'ancien propriétaire des immeubles plus bas désignés, rappelle, dans l'intérêt des ayant-droit, à MM. les créanciers, dont les titres sont inscrits hypothécairement, sur ces immeubles que, par suite des notifications à eux faites, par les acquéreurs, ils peuvent, conformément à l'article 2185 du code civil, SURENCHÉRIR D'UN 10<sup>e</sup> du prix d'adjudication dans LES 40 JOURS, desdites notifications :

1. L'HOTEL DE LA PAIX, N. 410, TRÈS SPACIEUX,

- NOMMÉ AUTREFOIS LE CANAL DE LOUVAIN, SITUÉ RUE DERRIÈRE LE PALAIS, A LIEGE, Adjudgé y compris la maison, n. 409, y atte nante pour fr. 37905 » 00 OBSERVATION ESSENTIELLE. Cette propriété va augmenter beaucoup en valeur, par l'existence de la nouvelle rue, qui sera établie en face et aboutira directement, à la place St. Lambert. 2. Une maison, n. 408, sise rue Paed de Vache, adjudgée pour 4050 » 00 3. Une maison, n. 411, avec cour, sise rue derrière le Palais, adjudgée pour 9050 » 00 4. Une maison, n. 412, avec cour et bâtimens au fond, et joignant à la précédente, adjudgée pour 8150 » 00



LUNDI 18 SEPTEMBRE, A 3 HEURES, ON VENDRA PUBLIQUEMENT, CHEZ M. DISCRY, Commissionnaire, rue Féronstrée,

UNE PARTIE VIN DE BORDEAUX MEDOC 1831, en pièces et demi pièces. 700 Bout. MACON MOULIN A VENT 1832. 600 Bout. BORDEAUX 1831. 600 Bout. CHAMPAGNE ROUGE 1832. UNE PARTIE CHAMPAGNE MOUSSEUX en papiers de 12 à 25 bouteilles. Une PARTIE VINAIGRE de viu. 1670

TOILETTE, NOUVELLE IMPORTATION ANGLAISE.

Jusqu'à présent on n'avait obtenu des nombreux compositions pour la teinture des cheveux que des résultats nuls ou incomplets. L'eau anglaise récemment importée de Londres par la maison Rousseau-Ma, de Paris, n'était point connue en France; cette eau teint les cheveux, moustaches et favoris en toutes nuances, les rend doux et brillans, ne déteint jamais et ne salit ni le linge ni les chapeaux.

On trouve également, au même dépôt, les articles suivans, dont la réputation dispense de tout éloge: La pommade grecque qui arrête la chute des cheveux, les empêche de blanchir et les fait pousser en peu de temps; l'épilatoire du sérail, qui fait tomber les poils-follets du visage ou des bras en dix minutes, sans laisser de traces ni altérer aucunement la peau; l'Eau au rose de la cour qui donne au teint un coloris vif et naturel; on peut se laver le visage sans qu'il disparaisse; la Crème de Turquie, qui blanchit à l'instant même la peau la plus brune; l'Eau de Turquie, qui efface les rousseurs et toutes les taches du visage, elle contribue aussi à la blancheur de la peau, l'Eau des chevaliers qui détruit ou prévient la mauvaise haleine, lui donne le parfum le plus suave et blanchit parfaitement les dents sans en offenser l'émail; la pommade américaine, qu'il suffit de passer sur les cheveux pour les teindre à la minute; La pâte circassienne, qui blanchit et adoucit les mains à l'instant même. Prix fixé: 6 frs, chaque article. On trouve aussi à l'adresse ci-après des petites Oreilles-Cornets, instrument pour la

SURDITÉ

Très-léger, tenant seul sur la tête, et qui rend à l'ouïe toute sa finesse. Prix fixé: 20 frs. On expédie. Affranchir. Le dépôt des articles ci-dessus de la maison Rousseau-Ma, de Paris, est établi chez M. BACHA, marchand de musique et nouveautés, pied du Pont d'Ile, n<sup>o</sup> 763, à Paris. 285

BOURSES.

PARIS, LE 12 SEPTEMBRE.

Table with 4 columns: Instrument type, Price, Instrument type, Price. Includes items like Cinq pour cent, Trois pour cent, Act. de la B. de Fr., Napl. Cert. Falc., Esp. Ardoin 1834, Esp. D. diff. s. int., Dt. pas. s. int., Belgiq. Empr. 1832, Banque de Belg.

LONDRES, LE 11 SEPTEMBRE.

Table with 4 columns: Instrument type, Price, Instrument type, Price. Includes items like 3 1/2, consolidés, Bel. em. 1832 C.D., Holl. Dette active, Portugais, 5 p.c., Id., Espagne, Cortés, Différées, Passives, Russie, Brésil. Emp. 1834.

AMSTERDAM, LE 12 SEPTEMBRE.

Table with 4 columns: Instrument type, Price, Instrument type, Price. Includes items like Holl. Dette active, Dito 2 1/2, Différée, Billet de change, Syndic. d'amort., 3 1/2, Soc. de comm. P-B nouvelle, Russie, H. et Cr. 5, 1829, 5, Inscr. au gr. livre, Certif. à Amst., Pologne, L. R. 300f., Lots de Rd. 50 f., Espagne, E. Ard., Dito grd., Dette différ. anc., nouv., passives, Autriche. Métal. 5.

ANVERS, LE 13 SEPTEMBRE.

Table with 4 columns: Instrument type, Price, Instrument type, Price. Includes items like ANVERS. Det. activ., Det. différ., Emp de 48 mill., Holl. Dette active, Rente remboursab., Autriche. Métal., Lots de fl. 100., de fl. 250., de fl. 500., Polois. Lots fl. 300., fl. 500., BRÉSIL. E. à L. 1834, ESPAG. Emp. 1834, D. diff. 1834, Dit. p. 1834, Dette différ., NAPLES. Cert. Falc., STAT-RO. Lev. 1832, à An. 1834.

CHANGES.

Table with 4 columns: Location, Rate, Location, Rate. Includes items like Amst., c. jours, Rotterd., Idem, Paris, Idem, 2 mois, Lond. pr. Estr. c. j., 2 mois, Ham. pr. 40 HB. c. j., 2 mois, Bruxelles et Gand.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 13 SEPTEMBRE 1837.

L'active Espagnole a été faible à notre bourse de ce jour par suite de 3/4 q. de baisse à Paris. — Ardoin ouvert 18 3/8 et reste 18 1/2 au gent au comptant. Primes à un mois 19 q. ont 1 p. c. On a fait peu d'affaires.

BRUXELLES, LE 13 SEPTEMBRE.

Table with 4 columns: Instrument type, Price, Instrument type, Price. Includes sections for COURS (Emp. Rotsch., Fin cour., 1836, 4, Fin cour., Dette activ 2 1/2, E. de la ville 1832, Dette active holl., Rente domaniale, BRÉSIL 1834, AUTRICHE. Métal., ROME. 1832., NAPLES. Falconnet, PORT. Dona Maria., ESPAG. Ard. 1834., gros. pièces, pr. 4 m. d. t., différée 1834., anc., dette passive.) and CHANGES (AMST. ct. jours., LOND. ct. jours., PARIS. ct. jours.) and ACTIONS (Act. Société Gén., Act. id. em. Par., Act. de la S. de C., Act. la B. de E., Act. C. Sam. et O., Act. des Hauts-P., Act. Charb. Flenu., Act. Banq. fonc., Act. Ch. H. et W., Act. Ch. Sclessin., Act. Entr. Indust., Act. Ch. Lev du F., Act. S. d'Ougrée., Act. S. Sars Lonch., Act. Ch. de fer., Act. S. de Venues., Act. bat. à V. Anv., Act. S. St. Léona., Act. S. Chatelin., Act. S. Verrieres., Act. Ecl. gaz. rés., Act. S. Raffinerie., Act. Verr. Charl., Act. Expl. l'Espér., Act. des Brasseries., Act. Librairie H., Act. Typogr. W., Act. Fabr. Tapis., Act. Fabr. de fer., Act. Mutual. ind., Act. C. de Bruges., Act. H. F. Monc., Act. lib. Meline., Act. S. act. réun., Act. S. de Fleu., Act. Ebénisterie., Act. Librairie Sc., Act. Fab. Pianos.)

VIENNE, LE 5 SEPTEMBRE.

Métalliques, 105 3/8. — Actions de la Banque, 1393 1/2.

PORT D'ANVERS.—ARRIVAGES DU 12 ET 13 SEPTEMBRE.

Le brick prussien Harmony, v. de Riga, ch. de bois. — Le pleyt belge Dankbaerheyd, v. de Dordrecht, ch. de terre à pipes et cruchous.

PLACE D'ANVERS, LE 13 SEPTEMBRE.

Cuirs. — Il s'est écoulé environ 2000 cuirs Buénos-Ayres de poids et prix divers. Sucre brut. — Les transactions de ce jour se sont élevées à 550 caisses Havane blond de f 16 3/4 à f. 17 3/4 pav. étr. Sucre raffiné. — Depuis les ventes citées hier, il ne s'est rien fait de saillant. Par une erreur typographique, nous avons coté hier le sucre à 27 esc. au lieu de 29 1/2. On tient aujourd'hui de 29 1/2 à 30 escalins par 100 livres. Coton. — Un petit lot de 40 balles Surate a trouvé preneur. On a appliqué en outre directement à différens prix 60 balles Bengale et 40 b. Surate. Café. — A l'exception de 150 balles St. Domingue dont le prix payé ne nous est pas connu, nous n'avons appris aucune affaire saillante aujourd'hui dans cette fête. Les 50 balles St. Domingue citées hier ont été payé 25 1/2 c. au lieu de 25 c., noté par erreur.

Imprimerie de J.-Bte. NOSSEW, rue du Pot-d'Or, n<sup>o</sup> 622, à Liège.